



Communiqué de Presse

Lyon, le 19 janvier 2016

Contacts presse

LYON :

Laure HÉLARY

Tél. : 04 78 63 26 96

Courriel : laure.helary@insee.fr

CHAMALIERES :

Elsa LE MANH HO

Tél. : 04 73 19 78 71

Courriel : elsa.le-manh-ho@insee.fr

LANCEMENT DE LA COLLECTE DE RECENSEMENT 2016

À partir du **21 janvier 2016**, **913** communes de la région Auvergne-Rhône-Alpes seront concernées par le recensement de la population.

Le recensement est un **outil indispensable** pour prendre les décisions adaptées aux besoins de la population. C'est grâce aux données collectées que les petits et les grands projets, qui nous concernent, peuvent être pensés et réalisés.

DANS LES COMMUNES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS :

- ▷ **DU 21 JANVIER AU 27 FÉVRIER** en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane
- ▷ **DU 4 FÉVRIER AU 12 MARS** à La Réunion

DANS LES COMMUNES DE MOINS DE 10 000 HABITANTS :

- ▷ **DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER** en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane
- ▷ **DU 4 FÉVRIER AU 5 MARS** à La Réunion

▷ À Saint-Pierre-et-Miquelon : le recensement se déroulera du **14 MARS AU 9 AVRIL**

✓ **Le recensement c'est utile et c'est encore plus simple...**

Il s'agit de la **plus grosse enquête** conduite par l'Institut. Elle permet de décrire la population. Elle est également la source de nombreux travaux de l'Insee. Elle est **utile** pour tous : acteurs publics, journalistes, communes (textes réglementaires)...

Répondre à l'enquête est un **geste citoyen**, facilité par la réponse en ligne. Tout le monde peut y répondre et à toute heure. **En 2015, 3,4 millions de personnes ont répondu par internet.**

CONSULTEZ LE SITE DU RECENSEMENT

www.le-recensement-et-moi.fr

✓ pour vous faire recenser en ligne

Mais aussi :

✓ pour savoir si vous êtes recensé

✓ pour tout savoir sur le recensement

À noter :

2 études issues du recensement sont consultables sur insee.fr/Auvergne-Rhône-Alpes :

- *Insee Analyses* N° 1 : Une croissance démographique soutenue en région Auvergne – Rhône-Alpes
- *Insee Analyses* N° 3 : Où vivent les familles en Auvergne – Rhône-Alpes ?

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE SOUTENUE EN RÉGION AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

UN DYNAMISME DÉMOGRAPHIQUE SOUTENU QUI NE FLÉCHIT PAS

Au 1^{er} janvier 2013, la région Auvergne - Rhône-Alpes abrite 7 757 600 habitants soit 12,2 % de la population de la France métropolitaine. Deuxième région la plus peuplée après l'Île-de-France, elle a gagné 298 500 habitants entre 2008 et 2013. Elle se classe parmi les 4 régions les plus dynamiques de France en matière de dynamisme démographique. Le taux de croissance de la population (+ 0,8 %) est identique sur les périodes 1999-2008 et 2008-2013.

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE À DEUX MOTEURS

Les soldes naturel et migratoire contribuent conjointement à cette évolution. Entre 2008 et 2013, les excédents des naissances sur les décès et le solde migratoire s'élèvent respectivement à 33 700 habitants et 26 000 habitants en moyenne par an.

PETITES COMMUNES ET GRANDES COURONNES

Le rythme de croissance démographique des couronnes périurbaines est supérieur à la moyenne nationale. Il est particulièrement marqué dans les couronnes des grands pôles urbains des vallées du Rhône et de la Saône, du sillon alpin et du bassin franco-genevois.

Les communes de moins de 500 habitants sont représentées très différemment selon les départements. Globalement, elles sont moins nombreuses dans la nouvelle région (43 % des communes) que dans le reste de la France métropolitaine (54 %). Alors que 6 % de la population d'Auvergne - Rhône-Alpes habitent dans une petite commune, cette part est nettement plus élevée dans le Cantal (25 %), dans l'Allier (15 %), en Haute-Loire (15 %) et en Ardèche (13 %).

OU VIVENT LES FAMILLES EN AUVERGNE - RHÔNE-ALPES ?

En Auvergne - Rhône-Alpes, six millions de personnes vivent au sein d'une famille, soit quatre personnes sur cinq ; et parmi elles, on compte 1,7 millions d'enfants mineurs.

UN ENFANT SUR CINQ VIT DANS UNE FAMILLE MONOPARENTALE

Près de 300 000 enfants mineurs habitent avec un seul de leurs parents, soit 18 % des enfants de la région. Ce parent isolé est le plus souvent leur mère, dans 84 % des cas. Les enfants des familles monoparentales sont deux fois plus souvent enfants uniques que parmi les familles biparentales. Ils sont également plus nombreux à avoir une mère employée ou ouvrière que dans une famille biparentale. Dans le cas où le père vit seul avec ses enfants, les constats sont les mêmes.

LA FAMILLE DE DEUX ENFANTS, TYPIQUE DES ESPACES PÉRIURBAINS

Les familles à enfant unique sont plus représentées dans les grands centres urbains que dans les couronnes périphériques. En revanche, la naissance du deuxième enfant correspond souvent, pour les couples de trentenaires, à l'installation dans des bourgs et campagnes périurbains, pour des raisons liées au cadre de vie et au coût de l'immobilier. Dans ces espaces, la moitié des enfants mineurs vivent au sein d'une famille de deux enfants, tout comme dans les espaces ruraux isolés. Par ailleurs, les enfants mineurs vivant avec un seul de leurs parents (mère ou père) habitent principalement les espaces urbains, ils sont plus rares dans les couronnes périurbaines.

LES FAMILLES NOMBREUSES DANS LES GRANDS PÔLES URBAINS

Au sein des villes d'Auvergne - Rhône-Alpes, les plus grands pôles urbains accueillent généralement plus de familles nombreuses en proportion que des agglomérations plus petites. À Lyon et à Saint-Étienne, 40 % ou plus des enfants vivent dans une famille nombreuse, contre un tiers ou moins à Grenoble et à Clermont-Ferrand. Le parc HLM important de ces grandes villes permet en effet à ce type de famille de se loger à un coût abordable.